



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 novembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Patricia ANTOINE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 novembre 2024
Date de publication : 25 novembre 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Jean-Pierre, ROCHE Paul,	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
Isabelle, MANGIN Isabelle, PECHINOT Jacques, FICHÈRE	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	Laëtitia, JARROT-MERMET
Sylvette, CHAMPANHET Michel, CRETIN-MAITENAZ	Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET
Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Blandine, CERNELA Patrice,	Timothée, MUGNIER Christine,
Catherine, GERMOND Daniel, LEFEVRE Jean-Philippe,	HERRMANN Nadine, BOUTELOUP
DRAY Frédérique, JABOVISTE DELAINE Isabelle, JEANNET	Guillaume, EMONIN Laurent
Philippe, MIRAT Maryline, Nathalie, DEMORTIER-BLANC	
DOUZENEL Alexandre, CUINET Catherine, ANTOINE Patricia,	

Conseillers absents ayant donné procuration

GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste

Conseillers absents non représentés

Objet : Acquisition de bâtiments rue des Templiers

Rapporteur : Monsieur Mohamed MBITEL

La société Franc-Comtoise de Confort, historiquement installée avenue du Maréchal Juin et rue des Templiers a récemment emménagé dans ses nouveaux locaux sur la zone d'activité économique « Les grandes Epenottes ».

De son côté, la Ville de Dole porte un intérêt particulier au bâtiment de l'ancienne forge, 17 rue des Templiers ainsi qu'à celui qui le jouxte, compte tenu de leur emplacement en entrée de ville, en bordure du Doubs, à proximité de la Commanderie et tous deux situés dans le secteur Rive Gauche en plein développement.

Dès lors, après des échanges intervenus entre la Ville et la SCI Le Villey, propriétaire des locaux anciennement occupés par la Franc-Comtoise de Confort, il a été convenu qu'une transaction pouvait intervenir pour les deux bâtis cadastrés respectivement BY 173 et BY 446 sis rue des Templiers et un accord a été trouvé au prix de 250 000 euros pour l'ensemble. Les frais de raccordement aux réseaux sont au frais de l'acheteur.

Vu l'avis favorable des Commissions Aménagement et Urbanisme et Transition Écologique conjointement réunies le 13 novembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'acquisition à la SCI Le Villey, représentée par Messieurs FAIVRE-PIERRET Christian, Denis et Madame Mireille FAIVRE-PIERRET née MAITRE, dont le siège social se situe au 45 rue des Commards à Dole, des bâtiments situés 17 rue des Templiers et cadastrés section BY 173 et 446 pour une superficie totale de 1739 m²,
- **DE PRÉCISER** que cette acquisition est consentie au prix 250 000 euros net vendeur pour l'ensemble,
- **DE PRÉCISER** que les frais de raccordement aux réseaux sont à la charge de la Ville de Dole,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 1 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- SCI le Villey 45 rue des Commards 39100 DOLE
- Maître Paul BARTHEN rue Macedonio Melloni 39100 DOLE

*Fait à Dole, le 18 novembre 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNEUX.



